

III

LES DYNAMIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

Habiter

Le réseau urbain médiéval et moderne

Élisabeth Zadora-Rio
UMR 7324 CITERES-LAT
2014

Outre Tours, capitale régionale depuis le Haut-Empire, le réseau urbain médiéval et moderne comprend tout un ensemble d'agglomérations secondaires dont il n'est pas facile d'arrêter la liste. Pour déterminer si une agglomération peut être considérée comme une ville, historiens et archéologues ont établi une série d'indicateurs permettant d'estimer sa place dans les réseaux d'autorité administrative, civile ou religieuse, son rôle économique (production et échanges) et son poids démographique. Ces indicateurs, qui varient dans le temps, sont très inégalement éclairés par nos sources. Aucun d'entre eux ne suffit, à lui seul, à "faire la ville" : c'est leur accumulation qui est significative, dans la mesure où elle révèle un embryon d'organisation complexe (documents 1 et 2) (LEPETIT 1988 ; GALINIÉ, ROYO 1992-1997 ; GALINIÉ 2000).

1. Les petites villes médiévales (11^e-15^e s.)

– Les réseaux d'autorité civile et ecclésiastique

- *Les châteaux*

Le siège d'une seigneurie châtelaine, matérialisé par un château, est le lieu d'exercice de fonctions administrative, fiscale, militaire et judiciaire dont la portée définit le territoire castral. Son existence entraîne une diversification de la structure sociale de l'agglomération dans laquelle il se trouve : outre la présence plus ou moins permanente de la famille châtelaine et de ses serviteurs, elle implique celle d'un entourage de chevaliers et d'officiers seigneuriaux (dont le nombre a augmenté au cours du Moyen Âge), ainsi que celle d'un personnel ecclésiastique plus ou moins important. Mûs par un souci de prestige, le désir d'assurer leur salut et la volonté d'attirer des habitants, les seigneurs châtelains s'efforcèrent de favoriser, par des donations, l'établissement de communautés

religieuses (abbayes, prieurés, collégiales), la fondation d'églises, la création de bourgs.

- *Les établissements religieux*

Les établissements religieux ont parfois été également à l'origine d'agglomérations fortifiées. Le *castrum* construit par le Chapitre de Saint-Martin de Tours au 10^e s. constitua pendant plusieurs siècles, sous le nom de Châteauneuf, une agglomération fortifiée indépendante de la cité épiscopale de Tours, avec laquelle elle formait une entité urbaine bipolaire (GALINIÉ 2014).

Parmi les abbayes bénédictines, certaines, comme Cormery et Bourgueil, ont suscité également la formation d'une agglomération fortifiée. Deux abbayes ont été associées topographiquement à des châteaux : celle de Beaulieu-lès-Loches, qui fut fondée par Foulque Nerra face au château comtal de Loches dont elle est séparée par le cours de l'Indre, et celle de Preuilly, fondée au début du 11^e s. au pied du château par le seigneur du lieu (document 3).

Les établissements bénédictins ont aussi joué un rôle important dans l'essor des agglomérations castrales par l'intermédiaire de leurs prieurés, dont la fondation est souvent intervenue à la suite d'importantes donations des châtelains. Les prieurés, qui étaient les centres de gestion des domaines monastiques, comptaient peu de moines (rarement plus de deux) mais ils ont pris une part active dans le développement des infrastructures économiques (moulins, étangs, pêcheries). Ils ont également attiré de nouveaux habitants en fondant des bourgs auprès des églises qu'ils ont reçues ou construites (LORANS 1990). Ces nouveaux quartiers greffés sur les agglomérations castrales sont en partie responsables de la morphologie polynucléaire qui caractérise de nombreuses villes au Moyen Âge et

qui est encore perceptible sur les plans du cadastre napoléonien (documents 4, 5, 6 et 7).

Les fondations de collégiales, formées d'un groupe de chanoines qui avaient pour office de prier à la gloire d'un saint ou à l'intention du fondateur et de sa famille, ont sans doute joué un moindre rôle dans le développement des agglomérations, mais pour les châtelains elles représentaient à la fois une source de grand prestige et une assurance sur l'au-delà. Dans le diocèse de Tours, il y eut deux vagues distinctes de fondations castrales. Les quatre collégiales qui sont attestées aux 11^e-12^e s., en dehors du chef-lieu de cité, ont été fondées auprès de châteaux comtaux (Saint-Florentin d'Amboise, Saint-Mexme de Chinon, Notre-Dame de Loches), et auprès du château de l'archevêque à Saint-Martin de Candes. Une seconde vague de créations de collégiales castrales eut lieu entre 1470 et 1574 (CHEVALIER 1981 ; NOBLET 2014).

– Les indicateurs économiques

L'importance économique des agglomérations tourangelles, au Moyen Âge, est difficile à évaluer. Certains éléments cependant en donnent un aperçu. Les foires et les marchés mentionnés à partir du 11^e s. sont principalement associés aux agglomérations castrales. La présence de halles est attestée à la fin du 15^e s. à Tours, Amboise, Chinon, Loches, Montbazou et Luynes. Des moulins associés à des industries telles que les tanneries, fouleries, teintureries, sont cités à Loches, Château-Renault, Amboise et Tours. Des ports fluviaux, souvent de simples débarcadères, soulignant l'importance des voies d'eau dans les communications, sont attestés à Tours, Amboise, Langeais, Chinon, L'Île-Bouchard, La Haye, Cinq-Mars-la-Pile, Luynes, Candes-Saint-Martin, Nouâtre. Les principales agglomérations de Touraine sont situées au sud de la Loire, là où se trouvent ses principaux affluents (GALINIÉ, AUDINET 1992). La présence royale à Tours au 15^e s., au temps où la ville était la capitale du royaume, entraîna une diversification plus ou moins durable de ses industries : des manufactures d'armes, de broderie, d'orfèvrerie et de soie y sont attestées (GALINIÉ 2014).

– Les indicateurs démographiques

En l'absence de dénombrements de la population, les indicateurs disponibles ne peuvent donner qu'un ordre de grandeur. Le nombre des églises et celui des paroisses sont des éléments d'appréciation de l'importance relative des agglomérations. On dénombre ainsi quinze paroisses à Tours, quatre à Chinon, Preuilly, L'Île-Bouchard, une paroisse à Loches et trois à Beaulieu-lès-Loches, deux à Amboise, à Langeais, à La Haye (Descartes) et à

Maillé (Luynes) (document 1). À partir du 13^e s. la présence et le nombre des ordres mendiants – c'est-à-dire principalement les Franciscains (ou Jacobins), les Dominicains (ou Cordeliers), les Carmes et les Augustins – constituent également un indicateur de l'importance démographique des villes. Contrairement aux ordres fondés antérieurement, ils doivent subvenir à leur subsistance par la mendicité et ils ont pour mission première la prédication, ce qui les conduit à s'implanter dans les villes d'une certaine importance. Au 14^e s., Tours comptait quatre couvents, Loches et Chinon en possédaient un. Amboise accueillit un premier couvent en 1412, puis un second en 1491 (GALINIÉ 1993). L'importance de la population à la fin du Moyen Âge a pu être grossièrement estimée dans quelques cas : le nombre des habitants de Tours, évalué à 10 000 au début du 14^e s., serait tombé à 7 ou 8 000 au début du 15^e s. et serait remonté à 10-12 000 au début du 15^e s., lorsque la ville était capitale royale. Amboise pouvait compter 1 500 à 2 000 habitants, Loches avec Beaulieu environ 2 000, et Chinon 3 000 après 1450, au moment de la reprise démographique (GALINIÉ, AUDINET 1992).

– L'identité urbaine

Au Moyen Âge comme dans les Temps modernes, une ville ne se conçoit pas sans la présence d'une enceinte. Au-delà de son rôle défensif, celle-ci a une fonction symbolique dont le rôle a été important dans la construction de l'identité urbaine et la genèse institutionnelle des corps-de-ville. La ville de Tours, qui reçut en 1356 du roi Jean le Bon l'autorisation de construire une enceinte réunissant les deux pôles de Châteauneuf-Saint-Martin et de la Cité, obtint en même temps le droit de lever des impôts et de tenir des assemblées générales d'habitants chargées d'élire les responsables de la défense commune, point de départ de la conquête de l'autonomie administrative qui caractérise les "bonnes villes" (CHEVALIER 1985 : 113). Les comptes de la ville d'Amboise, conservés à partir de 1421, témoignent également de la part prise par la communauté d'habitants à l'entretien des défenses (GAUGAIN 2014a).

Certaines enceintes sont représentées par des tours et des courtines encore en élévation (SALAMAGNE 2014), d'autres ne sont plus attestées que par des traces dans le parcellaire et la voirie. Bourgueil et Beaulieu-lès-Loches, sièges d'abbayes, ont été dotées d'une enceinte urbaine, l'une au 13^e et l'autre au 14^e s. (SCHEFFER, DALAYEUN 2014). Ce fut également le cas, au 15^e s., de l'agglomération constituée autour de l'abbaye de Cormery, bien que son développement ait été très limité (LORANS 1996).

Si la présence d'une ou plusieurs enceintes témoigne d'une ambition urbaine, elle ne suffit pas toujours. Plusieurs agglomérations (Azay-le-Rideau, Ligueil.) furent pourvues de défenses englobant des quartiers d'habitation sans atteindre pour autant le seuil de l'urbain (quelle que soit la part d'approximation que comporte la définition de celui-ci).

Le développement des institutions, à la fin du Moyen Âge, se manifeste par l'édification de bâtiments qui représentent des signes du pouvoir urbain : Amboise, comme Tours, dispose d'un hôtel de ville au 15^e s., et Loches à partir de 1543. Amboise, Loches et Château-Renault possèdent un beffroi à la fin du Moyen Âge (GALINIÉ, AUDINET 1992 ; GAUGAIN 2014a).

– La hiérarchie urbaine à la fin du Moyen Âge

Tous les indicateurs retenus (document 1) convergent donc pour mettre au premier rang des petites villes médiévales, mais loin derrière Tours, les agglomérations d'Amboise, Chinon, Loches avec Beaulieu, qui se distinguent, à la fin du Moyen Âge, par la présence de couvents mendiants et de paroisses multiples. Un deuxième groupe, qui comprend L'Île-Bouchard, Preuilley, La Haye (Descartes), Sainte-Maure, suivi par Langeais et Luynes, se différencie par la présence d'un ou plusieurs bourgs, et/ou d'églises multiples et de plusieurs paroisses. Un dernier groupe (Château-Renault, Bourgueil, Rillé, Château-la-Vallière, Semblançay, Cinq-Mars-la Pile.) présente certains caractères communs avec les petites villes, mais atteint à peine le seuil. Dans cette liste, Bourgueil représente la seule agglomération constituée autour d'une abbaye. Toutes les autres sont des agglomérations castrales, et on constate que seules les localités qui ont été dotées d'un château avant le milieu du 11^e s. ont pu trouver place dans ce réseau urbain médiéval. Le poids de l'héritage antique paraît avoir joué un rôle important dans sa hiérarchisation, si on en juge par le cas d'Amboise, Chinon, Loches et Langeais, qui étaient déjà des agglomérations importantes à l'époque romaine et dans l'Antiquité tardive.

Un document, établi en 1538, permet de comparer la richesse présumée des principales villes de Touraine avec les autres villes du royaume au début du 16^e s. (GALINIÉ 1994). Au mois de février 1538, le roi François I^{er}, pour la solde de vingt mille hommes de pied pendant trois mois, ordonna la levée d'une taxe sur les bonnes villes et les cités franches du royaume. L'administration royale établit une liste des villes, " l'estat des villes de ce royaume ", en précisant pour chacune d'elles sa capacité contributive. Dans la liste, qui comporte 227 entrées pour l'ensemble du royaume, les villes sont classées selon la richesse estimée de

leurs habitants. Leur contribution va de l'entretien de cinq hommes, pour les plus petites, jusqu'à trois mille hommes, pour Paris, à raison de six livres tournois par homme et par mois. Tours vient au 9^e rang, de même que Chartres et Bourges (1 200 livres tournois pour 200 hommes), loin derrière Orléans qui figure au 4^e rang (4 800 lt pour 800 hommes). Amboise et Loches apparaissent au 14^e rang, de même que Vendôme (150 lt, 25 hommes). Elles sont situées derrière Blois, qui vient au 11^e rang. Chinon n'arrive qu'au 17^e rang (60 lt, 10 hommes), de même que Montrichard (Loir-et-Cher) (GALINIÉ 1994).

La carte 1 montre que les villes de rang 2 en Touraine sont situées au sud de la Loire, à une distance de l'ordre de 25 à 50 km de Tours. Les agglomérations de rang 3 sont situées au-delà de cette couronne, au sud-ouest, le long des vallées de la Vienne et de la Claise, et sont séparées par des distances de 15 à 25 km. Au nord de la Loire, à part Langeais et Luynes, seules sont présentes des agglomérations de rang 4, qui atteignent à peine le seuil de l'urbain. Le déséquilibre de part et d'autre de la Loire est frappant : toutes les agglomérations secondaires d'une certaine importance sont situées au sud, alors que le nord, au-delà de la Vallée, apparaît comme un désert urbain.

2 - Les chefs-lieux de l'administration royale (16^e-18^e s.)

L'administration royale qui s'est progressivement imposée à partir de la fin du Moyen Âge s'est appuyée sur le réseau urbain médiéval dont elle a renforcé la hiérarchisation (carte 2).

La généralité de Tours, instituée en 1542, qui comprenait également le Maine et l'Anjou, était l'une des plus vastes du royaume. Elle était divisée en subdélégations (ou élections) dont les chefs-lieux, dans les limites du département d'Indre-et-Loire, étaient Tours, Amboise, Chinon et Loches (GORRY 2014e). Ces mêmes villes étaient également des chefs-lieux de bailliages royaux, mais une cinquième agglomération, Langeais, remplissait les mêmes fonctions dans l'administration de la justice royale (GORRY 2014c) (document 2). Enfin, les cinq chefs-lieux de subdélégations et/ou de bailliages royaux étaient également chefs-lieux de greniers à sel, mais la liste de ceux-ci était plus étendue et comprenait d'autres localités : au sud de la Loire, les agglomérations de Preuilley, Sainte-Maure, La Haye (Descartes), Bléré (jusqu'en 1694), et au nord de la Loire, peu urbanisé, le village de Neuvy-le-Roi ainsi que l'agglomération fortifiée formée autour de l'abbaye de Bourgueil, qui perdit son rôle de chef-lieu lors de la réorganisation des ressorts de juridiction des

greniers à sel en 1727 (GORRY 2009) (document 2). La seule modification intervenue dans le réseau urbain tourangeau fut la création de la ville de Richelieu aux confins de la Touraine, de l'Anjou et du Poitou (document 8) : en 1631, le cardinal de Richelieu obtint de Louis XIII par lettres patentes l'autorisation de fonder, près du château qu'il faisait édifier sur son lieu de naissance, une ville close, monument bâti à sa gloire (MAILLARD 2002 ; TOULIER 2005). Dès 1634, la ville devint siège d'une élection par transfert de celle de Mirebeau, en Poitou, et le siège d'un grenier à sel aux dépens de Loudun. Si le transfert du grenier entraîna uniquement le déménagement des officiers concernés, qui quittèrent Loudun pour Richelieu, dans le cas de l'élection, le transfert s'accompagna d'une modification du territoire concerné : 18 collectes furent soustraites à l'élection de Chinon pour être attribuées à Richelieu (GORRY 2014e). Les institutions de la justice royale restèrent à l'écart de ces changements : le cardinal organisa la justice dans le cadre du duché pairie dont il avait obtenu la création par le roi, et Richelieu ne devint jamais le chef-lieu d'un bailliage royal. La ville n'eut qu'une seule paroisse, qui fut créée au détriment de celle de Saint-Martin-du-Sablou, dont elle entraîna la suppression (GORRY 2008). Richelieu fit appel dès 1638 à saint Vincent de Paul qui établit à Richelieu une des premières maisons de la Mission fondée en province, à laquelle la cure de Richelieu fut unie en avril 1646. La ville n'accueillit aucune autre institution religieuse : ni chapitre, ni couvent de mendiants. En dépit des nombreux privilèges fiscaux et commerciaux dont elle avait été dotée dès l'origine par le cardinal, la ville ne connut aucun réel développement et n'exerça pas une grande attraction sur la population de la région. Contrairement aux autres sièges d'élections et à la moitié des autres sièges de greniers à sel, elle n'obtint jamais de relais de poste à cheval, dont la présence favorisait l'accès à l'information et facilitait les interactions au sein du réseau urbain à l'échelle régionale et nationale (BRÉTAGNOLLE, VERDIER 2014).

Dans les chefs-lieux où ils étaient juxtaposés, les divers bureaux de l'administration royale qui exerçaient des pouvoirs de commandement et impliquaient un personnel relativement important (en particulier les bailliages, en raison du nombre des officiers de justice et de leurs auxiliaires), modifiaient la structure socio-culturelle de la population, engendraient des flux d'administrés, et renforçaient le poids démographique des agglomérations qui les accueillait. Leur accumulation a conforté la position, loin derrière Tours cependant, des villes d'Amboise, Chinon, Loches, suivies de Langeais, qui figuraient déjà en bonne place dans le réseau urbain médiéval et dont les antécédents remontent à l'époque romaine et à l'Antiquité tardive.

Le maillage urbain médiéval a donc persisté sans grand changement jusqu'à nos jours, puisqu'on n'observe aucune disparition et une seule création, à l'époque moderne, celle de la ville de Richelieu, qui n'a pas entraîné de modification importante du système. Cette stabilité du réseau urbain en Touraine révèle le poids des situations acquises depuis l'Antiquité, et la permanence de la géographie du pouvoir.

Bibliographie

BRÉTAGNOLLE, VERDIER 2014

Brétagnolle A., Verdier N. - Les routes de la poste à cheval, de 1632 à 1833, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, supplémenet à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=12>, 2014.

CHEVALIER 1981

Chevalier B. - Aux origines du département d'Indre-et-Loire : l'ancien diocèse de Tours, in : *Atlas de la Région Centre*, Tours : Planche 9-1.

CHEVALIER 1985

Chevalier B. (dir.) - *Histoire de Tours*, Privat, Toulouse.

GALINIÉ 1993

Galinié H. - Les villes, les agglomérations secondaires et les couvents mendiants, XIII^e-XV^e siècle, in : Galinié H., Royo M. (dir.) - *Atlas des villes et réseaux de villes en Région Centre*, ARCHEA, Tours.

GALINIÉ 1994

Galinié H. - " L'estat des villes de ce royaume " d'après la levée de taxes de 1538 par François I^{er}, in : Galinié H., Royo M. (dir.) - *Atlas des villes et réseaux de villes en Région Centre*, ARCHEA, Tours.

GALINIÉ 2000

Galinié H. - *Ville, espace urbain et archéologie*, Tours.

GALINIÉ 2014b [2013]

Galinié H. - Tours, de *Caesarodunum* à la ville sub-contemporaine, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=157>, 2013.

GALINIÉ, AUDINET 1992

Galinié H., Audinet I. - Les villes et les agglomérations secondaires du bas Moyen Âge : L'Indre-et-Loire,

XIV^e-XV^e siècles, in : Galinié H., Royo M. (dir.) - *Atlas des villes et réseaux de villes en Région Centre*, ARCHEA, Tours.

GALINIÉ, ROYO 1992

Galinié H., Royo M. (dir.) - *Atlas des villes et réseaux de villes en Région Centre*, ARCHEA, Tours.

GAUGAIN 2014a [2013]

Gaugain L. - Amboise, le château et la ville aux 15^e-16^e siècles, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=203>, 2013.

GORRY 1985

Gorry J.-M. - *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique, Indre-et-Loire*, CNRS Éditions, Paris.

GORRY 2008

Gorry J.-M. - Des communes de la Révolution aux communes actuelles, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours : 123-186.

GORRY 2014a [2009]

Gorry J.-M. - Les ressorts de juridiction des greniers à sel sous l'Ancien Régime, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=20>, 2009.

GORRY 2014e [2011]

Gorry J.-M. - Les bailliages royaux, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=19>, 2011.

GORRY 2014h

Gorry J.-M. - L'administration générale et fiscale d'Ancien Régime : la généralité et les élections, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=27>, 2014.

JOLY 1997

Joly S. - Villes et agglomérations secondaires du XIII^e siècle en Région Centre, in : Galinié H., Royo M. - *Atlas des villes et des réseaux de villes en Région Centre*, vol. 3, ARCHEA, Lailly-en-Val : 1-15.

LEFÈVRE 2014 [2009]

Lefèvre B. - Château-Renault, topographie historique et morphologie urbaine, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=151>, 2009.

LEPETIT 1988

Lepetit B. - *Les villes dans la France moderne (1740-1840)*, Albin Michel, Paris.

LORANS 1990

Lorans É. - Bourgs, églises et châteaux en Touraine aux XI^e-XII^e s., *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 97 :437-461.

LORANS 1996

Lorans É. - *Le Lochois du haut Moyen Âge au XIII^e siècle. Territoires, habitats et paysages*, Université de Tours, Tours.

LORANS 2014f [2013]

Lorans É. - Les tours-maîtresses des 11^e et 12^e siècles, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=213>, 2013.

LORANS 2014f

Lorans É. - Abbayes et couvents d'origine médiévale, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=187>, 2014.

MAILLARD 2002

Maillard B. - Ville neuve et géographie des pouvoirs : l'intégration de Richelieu dans le système urbain régional et ses conséquences, in : Plessix R., Poussou J.-P. (dir.) - *La vie politique et administrative des petites villes françaises du Moyen Âge à nos jours. Actes du colloque de Mamers (décembre 1994)* : 121-129.

MOREAU 2010

Moreau A. - Les petites villes d'origine castrale en Touraine, in : Chédeville A., Pichot D. (dir.) - *Des villes à l'ombre des châteaux : Naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 163-73.

NOBLET 2014 [2012]

Noblet J. - Collégiales castrales et Sainte-Chapelle à vocation funéraire entre 1450 et 1560, in : Zadora-

Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=205>, 2012.

SALAMAGNE 2014a [2012]

Salamagne A. - Châteaux et enceintes urbaines à la fin du Moyen Âge, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=202>, 2012.

SCHEFFER, DALAYEUN 2014 [2007]

Scheffer M.-E., Dalayeun M.-D. - Beaulieu-lès-Loches, le bâti médiéval, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=66>, 2007.

TOULIER 2005

Toulier C. - *Richelieu. Le château et la cité idéale*, Saint-Jean-de-Braye.

ZADORA-RIO 1996

Zadora-Rio É. - Morphogenèse des villages et des petites agglomérations en Anjou-Touraine : la part des fondations des XI^e-XII^e siècles, in : Fabre G.

(dir.) - *Morphogenèse du village médiéval, IX^e-XII^e siècles*, Actes de la table ronde de Montpellier 22-23 février 1993, Montpellier : 69-80.

ZADORA-RIO 2014e [2013]

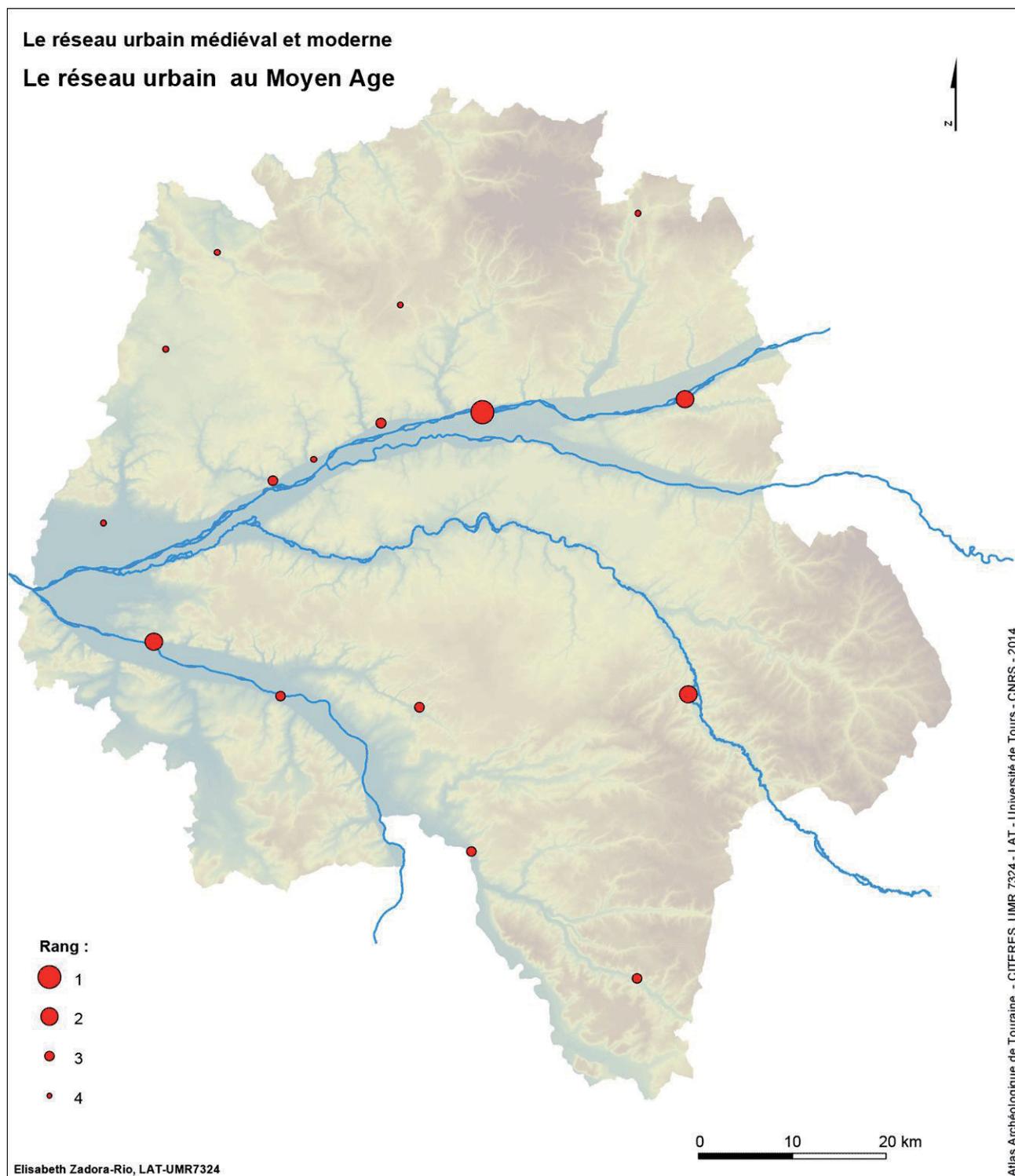
Zadora-Rio É. - Les castra de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (400-900), in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=85>, 2013.

ZADORA-RIO 2014m

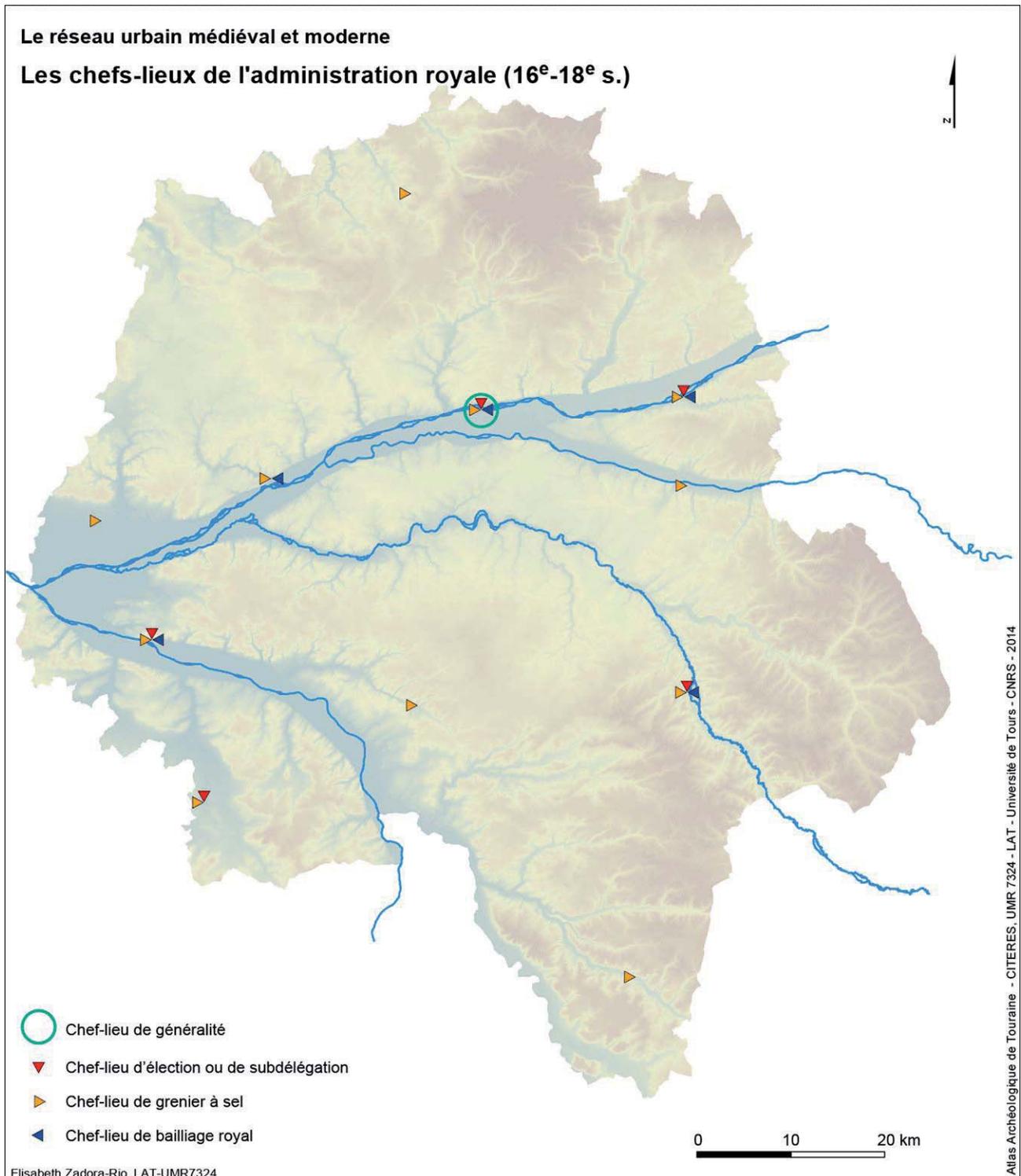
Zadora-Rio É. - Les châteaux du Moyen Âge central (900-1200), in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=243>, 2014.

ZADORA-RIO, GAUTHIEZ 2003

Zadora-Rio É., Gauthiez B. - Morphogenèse des agglomérations en Anjou-Touraine : la place du désordre, in : Gauthiez B., Zadora-Rio É. et Galinié H. (dir.) - *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, (Collection Perspectives "villes et territoires", 5), Presses Universitaires François-Rabelais, Tours : 433-438.



Carte 1. Pour déterminer si une agglomération peut être considérée comme une ville au Moyen Âge, on dispose d'indicateurs permettant d'estimer sa place dans les réseaux d'autorité administrative, civile ou religieuse, son rôle économique (production et échanges) et son poids démographique (GALINIÉ, ROYO 1992-1997). Aucun d'entre eux ne suffit, à lui seul, à définir la ville : c'est leur accumulation qui est significative, dans la mesure où elle révèle un embryon d'organisation complexe. Le classement obtenu permet de répartir les agglomérations secondaires en trois groupes derrière Tours, capitale régionale depuis le Haut-Empire, qui occupe le premier rang. La carte montre que les villes qui occupent le second rang sont toutes situées au sud de la Loire, à une distance de l'ordre de 25 à 50 km de Tours. Les agglomérations de rang 3 sont situées au-delà de cette couronne, au sud-ouest, le long des vallées de la Vienne et de la Claise, et sont séparées entre elles par des distances de 15 à 25 km. Au nord de la Loire, à part Langeais et Luynes, seules sont présentes des agglomérations de rang 4, qui atteignent à peine le seuil de l'urbain. Le déséquilibre de part et d'autre de la Loire est frappant : toutes les agglomérations secondaires d'une certaine importance sont situées au sud, alors que le nord, au-delà de la Vallée, apparaît comme un désert urbain.



Carte 2. L'administration royale qui s'est progressivement imposée à partir de la fin du Moyen Âge s'est appuyée sur le réseau urbain médiéval dont elle a renforcé la hiérarchisation.

Le maillage urbain médiéval a donc persisté sans grand changement jusqu'à nos jours, puisqu'on n'observe aucune disparition et une seule création, à l'époque moderne, celle de la ville de Richelieu, qui n'a pas entraîné de modification importante du système urbain. Cette stabilité du réseau urbain en Touraine révèle le poids des situations acquises depuis l'Antiquité, et la permanence de la géographie du pouvoir.

Les agglomérations secondaires au Moyen Age (11e-15e s.)

Toponyme	Château	Collégiale de chanoines	Abbaye	Prieurés	Nombre églises 11e-12e s.	Nombre bourgs 11e-12e s.	Nombre de paroisses bas MA	Nbre couvents mendiants MA	Marché ou foire MA	Halles	Etablissement d'accueil, léproserie
Amboise				2	3	1	2	2			
Chinon				2	6	0	4	1			
Loches avec Beaulieu-les-L.				0	2		1	1			
Ile-Bouchard				2	4	4 à 6	4	0			
Preuilly				0	5	1	5	0			
La Haye				2	3	2	2	0			
Sainte-Maure				2	3	2	1	0			
Luynes				1	3	1?	2	0			
Langeais				0	4	0	2	0			
Château-Renault				0	1	1	1	0			
Bourgueil				0	1	0	1	0			
Rillé				1	1	1	1	0			
Château-la-Vallière				1	1	1	1	0			
Semblançay				1	1	2	1	0			
Cinq-Mars-la-Pile				1	1	1	1	0			

Document 1.

Les chefs-lieux de l'administration royale (16e-18e s.)

Toponyme	Chef-lieu de généralité	Chef-lieu d'élection ou subdélégation	Chef-lieu de grenier à sel	Chef-lieu de bailliage royal
Tours				
Amboise				
Chinon				
Loches				
Richelieu (à partir de 1634)				
Langeais				
Preuilly				
Sainte-Maure				
Bourgueil				
La Haye (Descartes)				
Bléré (jusqu'en 1694)				
Neuvy-le-Roi				

Document 2.

Preuilley-sur-Claise d'après le plan cadastral de 1813 (dessin I. Audinet)



Document 3. Le château de Preuilley, construit par Hugues l'Abbé entre 866 et 878, occupe un éperon barré au-dessus de la Claise. La fondation par le seigneur châtelain de l'abbaye Saint-Pierre, située près de la rivière, a été confirmée par un diplôme du roi Robert le Pieux, daté de 1008, qui confère au nouveau monastère la possession de l'église castrale Saint-Mélaine dont les vestiges subsistent au sommet de l'éperon. En 1099, le pape Urbain II confirma à l'abbaye de Preuilley la possession de deux autres églises, Notre-Dame-des-Echelles, figurée sur le plan au pied du château, et Saint-Nicolas, qui a disparu. La présence d'une quatrième église, Sainte-Marie-Madeleine du Bourg Neuf, est mentionnée en 1184 dans une charte de confirmation de l'archevêque de Tours en faveur de l'abbaye, qui atteste par la même occasion l'existence d'un bourg. L'église Saint-Nicolas et l'église Sainte-Marie-Madeleine ont été à l'origine de faubourgs qui forment des excroissances identifiables sur le plan de 1813, le premier au sud-ouest, le long de la rue Saint-Nicolas, au-delà de la place du marché, et le second au sud-est, de l'autre côté de la Claise.

Loches, d'après le cadastre de 1826 (Lorans 1996 :60)



Document 4. Le *castrum* de Loches, dont l'existence est attestée dès le 6^e s., est passé aux mains de la dynastie comtale angevine dès la fin du 9^e ou le début du 10^e s. La tour-maîtresse, dont la construction est datée désormais des années 1012-1035 (LORANS 2013) est située dans une vaste enceinte de 4 ha qui abrite également une collégiale fondée pour 12 chanoines à la fin du 10^e s. par le comte d'Anjou Geoffroi Grisegonelle. Une seconde enceinte, qui, dans son état actuel, date de la fin du Moyen Âge, protégeait l'agglomération établie au pied de l'éperon (Lorans 1996 : 60).

Sainte-Maure-de-Touraine, d'après le plan cadastral de 1827
(dessin Fayçal Ben Nedjma) (Zadora-Rio 1996 : 74)



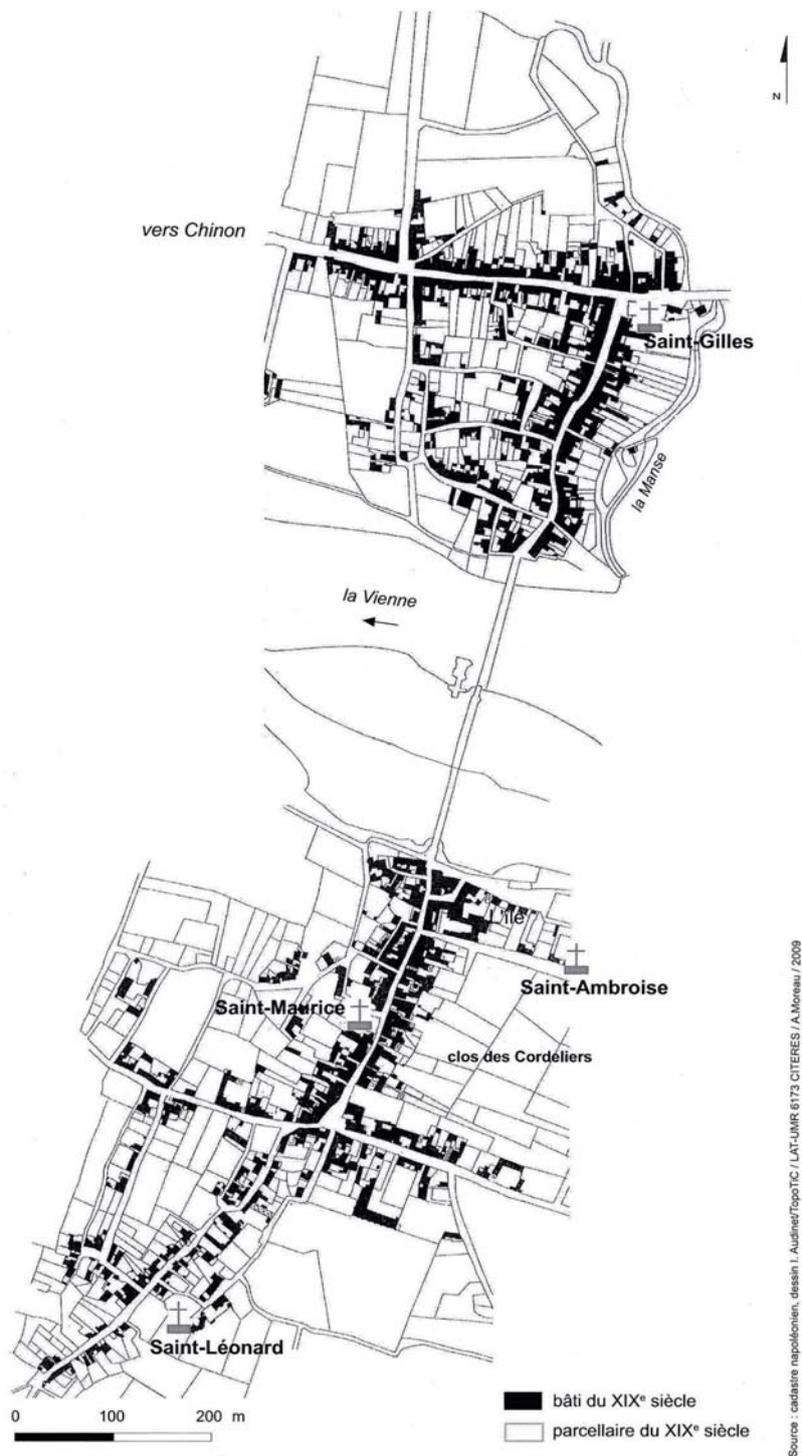
Document 5. Le château fondé par le comte d'Anjou Foulque Nerra (987-1040) devait être situé à la pointe de l'éperon, où subsistent les vestiges d'une forteresse de la fin du Moyen Âge près de l'église Sainte-Maure. Celle-ci était comprise dans l'enceinte castrale dont le tracé est lisible sur le plan cadastral de 1827. Peu après le milieu du 11^e s. le seigneur de Sainte-Maure donna à l'abbaye orléanaise de Saint-Mesmin de Micy un terrain compris entre les fossés du château et la rivière pour y construire une église dédiée à saint Mesmin et y fonder un bourg. Par le même acte, il leur octroya également des droits de pacage dans les forêts voisines, des franchises de coutumes et la police du marché. Vers 1087, le même seigneur donna à l'abbaye de Noyers un terrain pour y construire une église dédiée à saint Michel avec trois arpents de vignes situés entre l'église et le château pour y fonder un bourg dont les habitants seront exemptés de service militaire et bénéficieront de certaines franchises (Cartulaire de Noyers n° 139).

La Haye (aujourd'hui Descartes), d'après le plan cadastral de 1833
(dessin I. Audinet) (Zadora-Rio, Gauthiez 2003, vol.2, p.403)



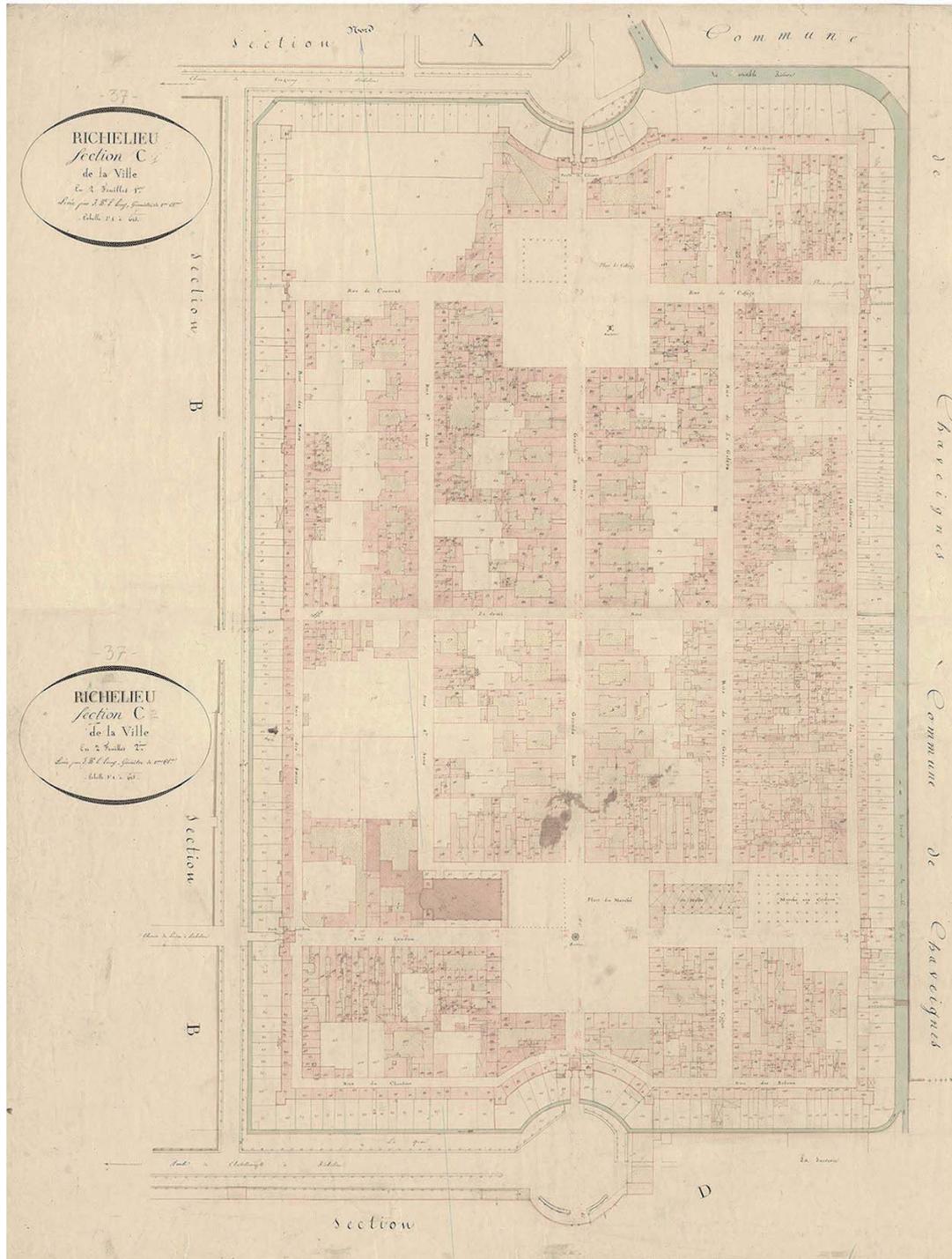
Document 6. Le château de La Haye, mentionné dès le 9^e s., a disparu aujourd'hui, mais le tracé d'une double enceinte de fossés est visible sur le plan cadastral de 1833 au sud du pont : l'enceinte intérieure délimitait le château proprement dit, et l'enceinte extérieure la basse-cour, qui englobait l'ancienne église paroissiale Notre-Dame dont la possession a été confirmée à l'abbaye de Preuilley par l'archevêque de Tours en 1155. L'église Saint-Georges, située au nord du château et de la basse-cour, était le siège de la seconde paroisse de La Haye, qui relevait également de l'abbaye de Preuilley. Les deux bourgs qui sont mentionnés au 11^e s. appartenaient à l'abbaye de Noyers, tandis que le prieuré et l'église Sainte-Marie-Madeleine, fondés vers 1060 près du marché, relevaient de l'abbaye de Beaulieu-les-Loches. L'enceinte de la ville de La Haye, " close d'ancienneté de grandes douves et fossés " selon un aveu de 1580, n'a pas laissé de trace dans le parcellaire.

L'Ile-Bouchard, d'après le plan cadastral de 1833 (Moreau 2010)



Document 7. Le château, mentionné pour la première fois en 988, ainsi que l'église Saint-Pierre, étaient situés dans l'île sur la Vienne et ont entièrement disparu. L'agglomération s'est étendue dès les 11^e-12^e s. de part et d'autre de la Vienne, dans le prolongement des ponts qui reliaient l'île aux deux rives. Sur la rive droite, l'abbaye de Noyers reçut entre 1067 et 1071 un terrain " entre trois voies " pour y fonder un prieuré et un bourg, et peu après une autre parcelle pour y construire l'église Saint-Gilles. Bouchard, seigneur de L'île, confirma la donation et donna aux moines les coutumes et l'exercice de la justice sur les habitants du bourg qu'il exempta de service militaire, sauf pour la défense du château. Il leur accorda aussi le droit d'établir une foire pour la fête de Saint-Gilles. L'acte de fondation est particulièrement solennel puisqu'il fut approuvé par le comte et que l'archevêque de Tours bénit lui-même trois pierres qui furent placées dans les fondations de l'église (Cartulaire de Noyers, n° 51). Sur la rive gauche, l'agglomération s'est étendue autour des églises Saint-Maurice, Saint Léonard et Saint-Ambroise. Les deux premières étaient associées à des bourgs mentionnés au 12^e s. Deux autres bourgs, non localisés, sont attestés : le " bourg neuf " cité en 1113 et le " bourg de la Chaîne " mentionné en 1189-1199. Une enceinte, identifiable sur le plan cadastral de 1833, entourait la partie de l'agglomération située en rive droite de la Vienne (MOREAU 2010). L'implantation du couvent des Cordeliers date de 1634.

Richelieu, plan cadastral de 1836, assemblage des sections C1 et C2 au 1/625e
(Photo A.D.I.L.)



Document 8. En 1631, le cardinal de Richelieu obtint de Louis XIII, par lettres patentes, l'autorisation de fonder une ville close près du château qu'il faisait édifier sur son lieu de naissance. La ville, comme le château, fut conçue par l'architecte Lemercier. Les travaux furent réalisés en un temps record : commencés peu après 1631, ils furent achevés, pour l'essentiel, avant la mort du cardinal en 1642.

Le plan de la ville, entourée d'un mur d'enceinte flanqué de fausses tours et ceinturé de fossés, est parfaitement régulier. Les rues, qui se croisent à angle droit, délimitent des îlots divisés en parcelles dont le module de base est de dix toises (environ 19,50 m) (TOULIER 2005 : 208-217). L'axe principal, orienté nord-sud et long de 294 toises (environ 575 m), est constitué par la Grande Rue qui mène, à son extrémité sud, à la porte du Château (ou de Châtellerault), et à son extrémité nord, à la porte de Chinon (ou de Paris). Elle traverse deux places carrées de 46 toises (environ 90 m de côté) disposées symétriquement devant chacune des portes : la place du Marché, près de la porte du Château, au sud, sur laquelle se trouvaient l'église à l'ouest et les halles à l'est, et la place Royale (aujourd'hui place des Religieuses), où étaient situés les bâtiments donnés à la Mission Saint-Vincent-de-Paul ainsi que l'Académie, où devaient enseigner trente professeurs et maîtres divers, mais qui n'eut qu'une existence éphémère : ouverte en 1640, elle fut fermée en 1642 à la mort du cardinal (MAILLARD 2002).